

Compte rendu du Conseil d'Administration de l'AS ISAE-SUPAERO

Le 11/03/2023

Membres AS Présents :

Pierre COGNET (Président de l'AS ISAE-SUPAERO)
Arthur MELNITCHENKO (Secrétaire générale de l'AS ISAE-SUPAERO)
Julie SALLÉ (Co-trésorier de l'AS ISAE-SUPAERO)
Thomas PAUNER (Co-trésorier de l'AS ISAE-SUPAERO)
Rose DESMONT (Communication interne de l'AS ISAE-SUPAERO)
Abel CABANE (Communication externe de l'AS ISAE-SUPAERO)
Adrien DAURIAC (Co-responsable des sports de l'AS ISAE-SUPAERO)
Thomas PERROT (Co-responsable des sports de l'AS ISAE-SUPAERO)
Titouan TARRADE (Responsable des événements de l'AS ISAE-SUPAERO)

Tableau récapitulatif des décisions du CA

Ci-dessous un tableau récapitulatif ([cf. plus bas pour le détail et les explications](#)).

AUTEUR	TYPE DE DEMANDE	DÉCISIONS
Volleyball	Week end cohésion	Demande refusée
Natation	Budget matériel	Demande refusée
Tennis de table	Budget matériel	Demande acceptée
Aviron	Déplacement de budget	Demande acceptée
Kitesurf	Budget formation	Demande partiellement acceptée
Waterpolo	Entraînement avec coach supplémentaire	Décision repoussée en Septembre
Aikido	Création de club	Demande partiellement acceptée
Bodyboard	Création de club	Demande refusée

Randonnée	Budget formation	Demande acceptée
------------------	------------------	------------------

Compte rendu détaillé de la réunion :

Volleyball -Pasiphaë Kerlau et Paul Laisné

Récapitulatif de la demande:

Le club volley souhaite organiser un week-end de cohésion, pour renforcer les liens entre ses membres et assurer la solidité des équipes l'année prochaine. Ce week-end aurait lieu vers Perpignan et serait organisé autour d'entraînements de beach volley et de préparation physique.

Le club demande à l'As de prendre en charge une partie des frais de déplacement et d'hébergement.

Discussion et décision du CA:

Le tient tout d'abord à remercier la section volley pour la qualité et la précision de sa demande.

Le CA a décidé d'appliquer la même décision que pour toutes les autres demandes de remboursement de week-end cohésion. A savoir de ne rembourser que la partie formation du week-end. Le club volley n'ayant prévu aucune dépense entrant dans cette catégorie, le CA prend la décision de ne pas accorder de budget supplémentaire à la section volley-ball.

Décision votées à 7 voix sur 9 (2 abstentions)

Club tennis de table - Ronan Rey

Demande de budget matériel

Récapitulatif de la demande:

Pour pallier la dégradation progressive des raquettes ainsi que le besoin de certains joueurs d'avoir une raquette adaptée à leur niveau, le club tennis de table demande à l'AS de financer l'achat de deux nouvelles raquettes (soit un coût d'environ 70€).

Discussion et décision du CA:

Le CA encourage la section tennis de table à être plus prévoyante les années suivantes et à anticiper ces dépenses avant l'établissement des budgets lors du CA de janvier.

Le CA considère la demande du club légitime et prend la décision d'accorder 70€ de budget matériel supplémentaire au tennis de table.

Décision votée à 8 voix sur 9 (une abstention).

Jordan Goncalves-Dos-Santos

Demande de création de club

Récapitulatif de la demande:

Intéressé par la découverte de l'Aïkido, Jordan Goncalves-Dos-Santos vient faire la demande de création d'un nouveau club à l'AS. Pour fonctionner correctement ce club aurait besoin d'un créneau d'une heure par semaine dans un dojo, ou seraient donnés des cours par un membre d'un club d'Aïkido dans Toulouse. Ces cours seraient financés par l'adhésion des membres de la section à club d'Aïkido ce qui n'entraînerait aucun coût supplémentaire à l'AS.

Discussion et décision du CA:

Le CA vote pour accorder des créneaux au gymnase afin que les personnes intéressées par la pratique de l'Aïkido puissent y pratiquer quelques séances d'essai. La décision de création d'un club sera alors prise en septembre si ces séances se montrent satisfaisantes.

Décision votée à 9 voix.

Club Water Polo Albert Servitje-Roca

Demande d'entraînement avec coach supplémentaire

Récapitulatif de la demande:

Le club water-polo fait la demande d'un deuxième entraînement chaque coach par semaine. Cette demande est motivée par les performances du club en championnat universitaire et permettrait d'attirer de nouveaux joueurs dans la section.

Discussion et décision du CA:

Le CA ne souhaite pas accorder un nouveau créneau avec coach à la section water polo compte tenu du budget que cela implique, et du fait que la grande majorité des clubs n'ont qu'un seul entraînement avec coach par semaine.

Le CA repousse cette décision à septembre où il reconsidérera cette demande en fonction des nouveaux effectifs du club.

Décision votée à 9 voix.

Club Randonnée X Trail - Arthur Melnitchenko

Demande de budget formation

Récapitulatif de la demande:

Le club randonnée et trail fait la demande d'un abonnement à Komoot premium, un outil permettant de planifier et d'organiser des randonnées. Cette demande se justifie par le fait que la version premium est bien plus performante que la version gratuite.

Le club randonnée et trail fait ainsi la demande de 30€ de budget formation supplémentaire pour financer cet abonnement.

Discussion et décision du CA:

Le CA considère cette demande cohérente avec les objectifs du club et décide ainsi d'accorder 30€ de budget formation supplémentaire au club randonnée et trail.

Décision votée à 6 voix et 3 abstentions.

Club aviron- Anne Lattuada, Victor Jacquin

Demande de budget compétition

Récapitulatif de la demande:

Du fait de l'annulation du Trophée des Rois et d'une participation plus faible que prévue aux championnats de France, la section aviron demande à déplacer ce budget de compétition non utilisé pour financer une plus grande partie de la participation aux Régataïades de Nantes, dont une partie des frais a été sous estimées.

Discussion et décision du CA:

Le CA valide la demande et accorde le déplacement des 250€ demandés.

Décision votée à 9 voix.

Club natation- Alexandre Marchon

Demande de budget matériel

Récapitulatif de la demande:

La section natation a pour habitude de vendre des bonnets de bains personnalisés à ses membres. Afin d'en réduire le coût à l'unité, et comme les fournisseurs ne proposent pas de personnalisation pour des commandes inférieures à 100 unités, la section souhaite passer une commande de 125 bonnets de 500€. Une telle commande avait déjà été faite 4 ans plus tôt et les derniers bonnets de bains ont été vendus en début d'année. La section natation demande à l'AS de prendre en charge cette nouvelle commande afin d'éviter à ses membres de devoir gérer le stock des bonnets ou le financement de ceux-ci.

Discussion et décision du CA:

Le CA tient d'abord à rappeler que de mauvaises gestion des stocks ont déjà eu lieu à l'AS dans le passé et ont conduit à l'achat d'un grand nombre de matériel inutilisé. Aussi il lui apparaît risqué de prendre un engagement sur 4 ans vis à vis de cette commande.

Le CA se permet de recommander à la section natation de s'orienter vers le club boutique de l'AE, qui est plus habituée à gérer et écouler des stocks sur le long terme.

Le CA refuse donc de financer cette commande.

Décision votée à 8 voix.

Club kitesurf - Nino Reveane

Demande de budget formation

Récapitulatif de la demande:

Suite à un intérêt pour le kitesurf largement supérieur à l'année précédente, le club kitesurf fait la demande d'une rallonge de budget formation afin de pouvoir continuer de rembourser la pratique de ces membres. En effet, le budget demandé en janvier par la section kitesurf correspondait à la pratique de trois membres, ce qui est insuffisant pour la quinzaine de membres actuels de la section. Le budget accordé en janvier s'avère ainsi insuffisant pour terminer la formation de 9h, nécessaire pour avoir une pratique autonome du kitesurf commencée par 5 de ses membres.

Dans le but de pouvoir payer cette formation à chacun des ses membres, la section kitesurf fait la demande d'une rallonge budgétaire de 3150€.

Discussion et décision du CA:

Le CA tient tout d'abord à inviter la section kitesurf à se montrer plus prévoyante les années suivantes lors de ses demandes de budget, car le budget restant attribuable aux clubs après l'établissement du budget prévisionnel ne peut atteindre la somme demandée.

Le CA décide ainsi d'accorder 570€ de formation pour finir les formations des 5 personnes ayant commencées.

Décision votée à 7 voix et une abstention

Lila Kas

Demande de création de club

Récapitulatif de la demande:

Dans le but d'élargir la pratique des sports aquatiques à Supaéro, notamment pour les débutants, Lila Kas et Corentin Lardet proposent la création d'un club bodyboard. Ce club reposerait sur l'achat de deux jeux de palmes et de planches. Ne pouvant organiser des sorties avec seulement deux personnes, les membres du club feraient des sorties en participant aux sorties des autres clubs se rendant près de l'océan. Cet achat de matériel (145€) permettrait par ailleurs de pallier au manque de matériel du club surf qui ne peut équiper tous les débutants.

Discussion et décision du CA:

Le CA considère que l'argument du manque de matériel du club surf n'est pas satisfaisant car il appartient à ce club de gérer son matériel, et de faire une demande auprès du CA s'il souhaite acheter du matériel supplémentaire où varier ses activités.

De plus le CA considère que la traçabilité du matériel sera compliquée à mettre en place, et que la création d'un club qui ne peut assurer la pratique d'au plus deux membres à la fois semble incertaine.

Le CA refuse ainsi la création d'un club bodyboard.

Décision votée à 6 voix pour (1 abstention)ml

Club pétanque- Melvin Rochedy

Demande de déplacement de budget

Récapitulatif de la demande:

Le club pétanque demande à transférer son budget formation en budget matériel pour financer l'achat de deux nouvelles triplettes, permettant ainsi d'inscrire deux équipes lors des compétitions.

Discussion et décision du CA:

Le CA accorde le déplacement du budget formation du club vers son budget matériel.

Décision votée à 8 voix 9.

Modification du règlement intérieur

Récapitulatif des modifications:

Plusieurs mises à jour ont été faites pour accorder le règlement intérieur avec les décisions prises lors des derniers CA et AG :

- Présence de deux responsables sport au sein du bureau
- l'ULM n'est plus un sport proposé par l'AS
- l'escalade n'est plus un sport "moyen cher", l'aviron, le wakeboard et le wingfoil sont devenus des sports "moyen cher".
- suppression du paragraphe sur l'escalade
- suppression du paragraphe sur l'ULM
- les coachs sont payés au forfait 1h pour les CFU de basket

Le CA prend également les décisions d'inscrire dans le règlement intérieur l'obligation des adhérents de payer leur participation aux événements organisés par le pôle événement, une fois qu'ils s'y sont inscrit. Cette obligation figurait déjà implicitement dans le règlement intérieur mais le CA a jugé nécessaire de la réécrire de manière explicite suite à des désaccord avec certains membres en début d'année.

Décision votée à 9 voix

Modification des remboursements des déplacements

Le CA s'est rendu compte que considérer 0,18€/km par véhicule surestimait largement le coût réel des déplacements. Les estimations des coûts de déplacement seront désormais calculé sur la base de 0,12€/km.

Décision votée à 9 voix

Le CA vote pour inscrire cette décision dans le règlement intérieur à 9 voix

Modification de la gestion des budgets des clubs

Pour éviter que certains budgets ne demeurent inutilisés par certains clubs en fin d'année alors qu'ils auraient pu servir à d'autres clubs, le CA souhaite s'accorder la possibilité de modifier le budget prévu lors de l'assemblée générale ordinaire.

Le CA s'accorde désormais la possibilité de réattribuer le budget des clubs dans les cas suivants :

- 1) Le budget a été alloué pour une compétition à laquelle la section sportive n'a pas participé ou si la compétition a engendré des coûts inférieurs à ceux alloués.
- 2) À partir de septembre, si la section sportive n'a manifestement pas utilisé une partie de son budget, et ne compte pas s'en servir.

Décision votée à 9 voix

Le CA vote pour inscrire cette décision dans le règlement intérieur à 9 voix